

# Le handicap mental à travers les discours populaires dans la culture moba au Togo

Boussanlégue Tchable  
Département de Sociologie et d'Anthropologie  
Université de Kara, Togo



Synergies Algérie n° 17 - 2012 pp. 113-131

**Résumé :** Cette étude s'inscrit dans le contexte de l'analyse des discours populaires tenus sur des phénomènes, notamment sur le handicap mental en milieu moba. Une enquête, consistant en des entretiens individuels, menée auprès des vieilles personnes, a permis de faire la recension de ces discours avant de procéder à leur analyse. En effet, 21 discours populaires ont été recueillis. Les hypothèses testées sont donc vérifiées car les résultats obtenus révèlent qu'il existe un discours parémiologique sur le handicap mental dans la culture moba. Les causes de ce handicap renvoient davantage au surnaturel et, socialement, le sujet handicapé mental est victime d'une perception négative.

**Mots-clés :** Handicap mental - discours populaires - perception négative - culture moba.

**Abstract:** This study registers in the context of the analysis of popular speeches held on phenomena, notably on mental disability in middle moba. An inquiry, consisting of individual discussions, was led to the old persons, allowed to make the recension of these speeches before undertaking their analysis. In fact, 21 popular speeches were gathered. Tested hypotheses are therefore proved because acquired results reveal that it exists a paremiological speech on mental disability in moba culture. The causes of this disability return more in supernatural and, socially, mentally handicapped subject is victim of a negative perception.

**Keywords:** Mental handicap - popular speeches - social perception - moba culture.

**المخلص:** هذه الدراسة تندرج في سياق تحليل الخطاب الشعبي حول الظواهر، بما في ذلك الإعاقة العقلية في الوسط الاجتماعي للموبا. لقد سمح لنا استطلاعاً عبر حوارات شخصية أجريناها مع كبار السن، إلى رصد هذه الخطابات قبل تحليلها، في الواقع. لقد استطعنا جمع 21 من هذه الخطابات الشعبية و التحقق من الفرضيات المختبرة وتظهر النتائج التي وصلنا إليها أن هناك خطاب في الثقافة الموبا مبني على الأمثال حول الإعاقة العقلية يرجع أسبابها أكثر إلى ما وراء الطبيعة، مما يجعل المعاق العقلي ضحية نظرة اجتماعية سلبية.

**الكلمات المفتاحية:** الإعاقة العقلية - الخطابات الشعبية - النظرة السلبية - ثقافة الموبا.

## 1. Introduction

Le handicap mental est un phénomène dont l'origine remonte au début de l'humanité (Lawson-Dossou, 2006). L'American Association on Mental Retardation

(2002) le définit comme un état de réduction notable du fonctionnement actuel d'un individu. Le handicap mental se caractérise par un fonctionnement intellectuel significativement inférieur à la moyenne, associé à des limitations dans au moins deux domaines du fonctionnement adaptatif. Le retard mental se manifeste avant l'âge de 18 ans.

Toujours selon l'American Association on Mental Retardation (*op.cit.*), cette définition repose sur quatre présupposés essentiels à sa mise en application :

- une évaluation valide du degré de handicap doit tenir compte de la diversité culturelle et linguistique ainsi que des différences dans les modes de connaissances et le comportement des sujets ;
- l'existence des habiletés adaptatives d'un individu tient compte de l'environnement communautaire, de son groupe d'âge et de l'importance de ses besoins de soutien ;
- des limitations adaptatives co-existent souvent avec des forces dans d'autres habiletés ou avec d'autres capacités personnelles ;
- le fonctionnement général d'une personne présentant un retard mental va généralement s'améliorer si celle-ci reçoit un soutien adéquat et continu.

Contrairement à cette conception précédente du handicap mental, la question de son origine est cruciale en Afrique. Souvent l'attitude, les comportements de la femme enceinte et même du père sont perçus comme déterminant le type d'enfant qui naîtra. Le handicap mental peut alors s'expliquer par le mauvais sort infligé à la mère ou au père, sort auquel eux-mêmes auraient échappé mais qui retombe sur leur descendance.

Ces différentes conceptions symboliques ou sacrées relevant du surnaturel influencent fortement la perception sociale du handicap mental et sa prise en charge. Elles se maintiennent et persistent par l'existence, dans certaines cultures africaines, de discours populaires (adages, proverbes, contes) tenus à l'égard des sujets handicapés mentaux. Ce travail de recherche se situe donc dans la perspective d'analyse de ces discours dans la culture moba pour dégager la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge.

## 2. Problématique

L'analyse des perceptions que nous faisons de notre environnement social, et plus particulièrement les perceptions que nous construisons à propos des individus et des catégories sociales tels que les handicapés et particulièrement les handicapés mentaux, constituent sans doute actuellement un des champs de recherche les plus développés en psychologie sociale. La compréhension des conduites humaines à l'égard de ces sujets nécessite ainsi la prise en compte des processus cognitifs tels les perceptions, les pensées, les représentations, etc. internes à l'individu et oblige à ne pas se limiter à ce qui est directement observable.

Toutefois, une étude indirecte de ces processus cognitifs devient possible si l'on examine les produits culturels, y compris le langage, les textes, les narrations, les coutumes, les croyances et les traditions, les institutions sociales ; en somme, la totalité de la culture humaine.

Comme on le sait, le constructivisme social conçoit l'identité de l'individu et ce qu'on a coutume d'appeler « réalité » comme deux entités interdépendantes. L'individu construit la réalité et vice-versa (Berger & Luckmann, 1996). L'individu produit des discours sur lui-même, sur les autres, sur des phénomènes, mais le discours, quel qu'il soit, est toujours le produit et le processus de constructions sociales. En d'autres termes, les discours individuels demeurent inextricablement liés aux discours sociaux puisqu'ils se constituent mutuellement.

Bruner (1991) reconnaît évidemment que le patrimoine génétique de chaque être humain le laisse plus ou moins ouvert aux effets formateurs de la culture. Ceci étant posé, l'auteur s'intéresse plus particulièrement aux « instruments » ou « outils » culturels utilisés par les êtres humains pour donner un sens, ou une signification, à leur monde. Parmi ceux-ci, le moyen privilégié ou l'« instrument » le plus pertinent d'expression et de diffusion d'une psychologie populaire est, selon Bruner (*op.cit.*, p. 300), le récit, c'est-à-dire aussi la narration d'une histoire. Selon l'auteur, un récit bien construit est la forme idéale de la psychologie populaire.

« Nous espérons, croyons, souhaitons, voulons, redoutons et expliquons chacun d'entre nous en termes de psychologie populaire ». Habituellement distinguée de la psychologie scientifique, une psychologie populaire caractérise une culture particulière et consiste en « ce que ses membres tiennent pour acquis concernant la nature, les causes et les résultats que l'on peut attendre de l'activité mentale humaine » (*Idem*, p. 297).

L'auteur précise que :

« La raison pour laquelle le récit est un véhicule aussi naturel de la psychologie populaire commence à apparaître clairement. Il traite en effet (presque dès les premiers mots du nourrisson) de la substance de l'action et de l'intentionnalité humaines. Il constitue un médiateur entre le monde canonique de la culture et le monde plus idiosyncrasique des croyances, des désirs et des espoirs. Il rend l'exceptionnel compréhensible et il met en échec ce qu'il y a d'étrange et d'inquiétant (...). Il rappelle les normes de la société sans être didactique (...). Il permet d'avoir recours à la rhétorique en évitant la confrontation. Il peut même enseigner, conserver le souvenir ou remodeler le passé » (*ibidem*, pp. 65-66).

Le récit est donc « l'outil de construction de la culture » par excellence (Bruner, 2000, p.8) et d'ailleurs, il « peut être analysé et précisément décrit tout aussi valablement en tant que mode logique et scientifique d'organisation du savoir » (*idem*).

Le contenu principalement narratif du patrimoine culturel et sa transmission exclusivement orale lui conservent son caractère vivant, lui permettant d'être revécu à chaque génération et de charmer au sens le plus fort du terme, d'ensorceler en quelque sorte, ceux qui le reçoivent. En ce sens, on peut dire que la vie imite la psychologie. En effet, on peut penser que le récit ou la narration, instrument privilégié de la psychologie populaire, consiste à rapporter les phénomènes (le handicap mental) comme ils se sont produits. En fait, d'un point de vue constructiviste non réaliste, ce n'est pas tout à fait le cas. Le récit arrange, façonne, recrée, et ainsi « construit » la « vie en action ». Le récit n'est pas la vie elle-même, il en est un modèle.

Les stéréotypes et les préjugés font donc partie de notre héritage, ils sont transmis par notre culture surtout par le langage au même titre que les normes, les habitudes et les façons de faire que l'on partage avec les autres. Tout au long de sa vie, l'individu acquiert les valeurs qui caractérisent et sous-tendent le groupe auquel il appartient. En retour, elles influencent ses perceptions. Beaucoup de recherches se sont alors intéressées à l'étude des processus cognitifs à travers l'analyse des discours produits par les gens. En effet, pour certains sujets tabous comme la déficience mentale en Afrique, les individus ont souvent besoin de dire des choses à ce propos sans encourir la responsabilité de leur énonciation. Dans ces conditions, ces individus peuvent être amenés à utiliser des modes d'expression implicites (les sous-entendus, les manœuvres stylistiques, la rhétorique, les symboles) qui leur permettent à la fois de s'émanciper des conventions, de notifier leur position sur ce sujet et de la rendre accessible. Un des moyens pour les individus d'actualiser leurs attitudes consiste à recourir à l'implicite discursif (Ndobo, 2009). Ainsi, à travers les discours populaires, les gens évoquent le handicap mental par ces modes d'expressions implicites.

Cette recherche se situe donc dans le contexte d'analyse des discours populaires (adages, proverbes et contes) relatifs au handicap mental dans la culture moba. Certes, des études ont été menées sur le handicap mental au Togo mais les chercheurs ne se sont pas encore intéressés à cette question. Or, les croyances populaires sur le handicap mental sont souvent entretenues par ces discours populaires qui orientent les conduites et comportements des individus vis-à-vis des sujets handicapés mentaux. En effet, selon Farrugia (2009), notre expérience, notre rapport à la réalité - définie comme cette qualité intrinsèque dont nous affectons les phénomènes extrinsèques (la réalité est en effet résultat d'une qualification) - sont médiatisés par des narrations sociales (au sens large : discours, récits, contes, proverbes, histoires, etc.) qui ont précédé les existences, les perceptions et représentations individuelles et leur survivront. Les interprétations fortement sédimentées qui dérivent de ces narrations (qui sont déjà toutes des interprétations) précèdent donc pour nous une réalité qui n'est jamais directement expérimentée, et en tiennent souvent lieu. Nous sommes donc conviés à vivre la réalité de telle ou telle façon en fonction de l'adresse du discours. Il convient alors de se demander si les handicapés mentaux ne font pas objet d'interprétations à travers des discours populaires en milieu moba et si la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge n'est pas influencée par l'existence de ces discours.

### 3. Cadre théorique de référence

La problématique de l'analyse des discours n'est pas une question nouvelle comme en témoigne la revue de question proposée par Wodak et Reisigl (1999). Ces auteurs évoquent, non seulement la quantité des travaux, mais également la variété des orientations théoriques dont se réclament ces travaux. Les points communs de ces différentes positions concernent, d'une part, le fait d'envisager le discours comme moyen d'accès aux structures mentales des locuteurs et d'expression des croyances et, d'autre part, le fait d'envisager le discours comme une agrégation des descriptions et des figures de style rassemblées autour des métaphores et d'images mentales (Ndobo & Gardair, 2006). Bien d'autres approches théoriques

en linguistique ont été développées dans le domaine de l'analyse du discours. Nous allons essayer d'exposer brièvement quelques unes de ces approches sur lesquelles nous nous appuyerons dans les explications de nos résultats.

### 3.1. La théorie des actes de langage : comment faire des choses avec des mots

La doctrine des actes de langage initiée par Austin (1970) et son développement ensuite par Searle (1972) s'est constituée en réaction au dogme philosophique positiviste, défendu par certains philosophes du langage. Afin d'éclairer l'originalité de la position d'Austin, rappelons brièvement les termes de cette opposition. Dans son ouvrage *De interpretatione*, Aristote écrivait déjà :

« Chaque phrase est significative (...), mais toutes ne sont pas des phrases qui décrivent un état de choses, seules le sont celles dont on peut dire qu'elles sont vraies ou fausses. Toutes les phrases ne sont pas vraies ou fausses : une prière est une phrase qui n'est ni vraie ni fausse... » (Cité par Smith, 1990).

Cette théorie d'Austin (*op.cit.*) marque un départ radical des travaux linguistiques précédents. Au lieu de considérer la langue comme une entité essentiellement abstraite, que l'on peut étudier de la même façon qu'on étudie la logique ou les mathématiques, Austin affirme qu'elle est une « pratique humaine ». Les expressions linguistiques ont à la fois un sens et une force, elles servent à énoncer quelque chose en même temps qu'à faire quelque chose. Austin met l'accent sur le rôle des *conventions sociales* dans l'accomplissement d'actes réalisés à travers le discours, attirant ainsi l'attention du chercheur sur les aspects du contexte social qui conditionnent l'usage de la langue (Potter & Wetherell, 1987). Loin d'être passive, la réponse que l'individu donne à une certaine situation engendre celle-ci activement. En d'autres termes, une élocution ne constitue simplement pas une description d'une règle ; elle formule aussi le cours de l'action à suivre au sein d'une situation donnée et engendre un certain nombre de conséquences pratiques qui affectent cette situation. En somme, l'expression linguistique est conceptualisée comme une forme d'action qui se réalise au moyen de discours, au sein d'un contexte spécifique (Potter & Wetherell, *op. cit.*). Une autre approche basée sur les énoncés langagiers a été développée.

### 3.2. L'approche énonciative de Ghiglione (1999)

Selon Ghiglione (*op.cit.*), un énonciateur traite un sens et une intention inscrits ou à inscrire dans la langue en mettant en scène un ensemble structuré et plus ou moins cohérent de micro-univers ; chacun de ces micro-univers est peuplé à minima d'un actant (celui qui fait l'action) et de l'acte que le verbe accomplit. Un énonciateur exprime généralement des intentions et des perceptions en direction d'autrui. Pour Ghiglione (*op.cit.*), ces représentations ou perceptions sont structurées par des référents noyaux dont la fréquence illustre l'importance et la centralité que l'énonciateur leur accorde. L'accès à ces représentations passerait par la proposition grammaticale, dans la mesure où c'est celle-ci qui stocke les connaissances en mémoire. Les intentions des énonciateurs (indices par lesquels les sujets manifestent leurs attitudes, leur relation aux objets mis en scène, l'image qu'ils veulent donner d'eux-mêmes, l'influence qu'ils veulent exercer sur autrui...) sont spécifiées à travers des indicateurs variés tels que les univers de référence, les modalisations, les connecteurs, les catégories verbales.

De manière générale, les éléments théoriques et empiriques précédents illustrent bien l'importance d'une approche des préjugés et de la discrimination à travers le langage. Mais la plupart des recherches effectuées ont porté sur l'analyse des discours politiques ou des discours racistes surtout en Europe. En plus, elles ne s'intéressent pas à l'analyse des récits populaires des phénomènes comme le handicap mental.

Or, selon Erny (1987), la pensée africaine ressemble à un texte hiéroglyphique dans le déchiffrement duquel un esprit exercé ne peut se tromper car le contexte éclaire la signification de toute image utilisée et permet d'opérer un choix entre toutes celles qu'offre la tradition. Chaque objet, brut ou fabriqué, chaque être sont, dans l'enseignement, des symboles qu'il faut se garder cependant d'utiliser au hasard, car leur valeur est fonction de l'analogie susceptible ou non de s'établir entre ces concepts abstraits et les attributs réels et intrinsèques des supports des symboles...

La pensée africaine, que l'on pourrait qualifier, selon l'expression de Levi-Strauss (1962), de « bricoleuse », en ce sens qu'elle juxtapose, amalgame et enchaîne des idées sans les relier ou en les unissant par des liens d'analogies ou de ressemblance qui, aux yeux de l'Occidental, leur sont purement extérieurs, utilise aussi des bribes des matériaux déjà élaborés ailleurs et présente souvent, au moins en apparence, un caractère divagant. C'est ce qu'exprime bien Hampaté Bâ (1961, p. 24) : « *l'Européen est systématique : s'il parle de mines, il ne parle que de mines, tandis que nous, en parlant du porc, nous pouvons très bien parler de l'âne, de l'éléphant et de l'homme* ». Autrement dit, l'Africain, contrairement à l'Européen, utilise des figures métaphoriques dans certaines situations au lieu de désigner les objets, les événements directement.

C'est dire donc qu'en Afrique, il y a des discours produits sur des faits ou sur des individus dont la compréhension mérite une analyse approfondie. Parmi ces discours ou récits populaires transmis oralement, on peut citer les adages, les contes, les proverbes, les devinettes, etc. qui ont une portée éducative. Ces discours sont porteurs de valeurs, de comportements et d'attitudes souhaitables à transmettre aux enfants. Ils sont utilisés le plus souvent lorsqu'il s'agit de conseiller un enfant. Leur contenu touche aux domaines très variés de la vie sociale du groupe : amitié, apparences, honnêteté, politesse, solidarité, entraide, mariage, travail, etc.

Au regard de ce qui précède, on peut dire que l'éducation traditionnelle, surtout en Afrique sub-saharienne, utilise diverses techniques qui se rapportent aux méthodes dites nouvelles : elles consistent non seulement à faire acquérir à l'enfant les connaissances utiles à l'âge adulte, mais aussi étendent leur action à la formation de la personnalité. Elles suscitent l'activité de l'enfant en rapport avec ses besoins fondamentaux et sont subordonnées au développement mental de l'enfant ainsi qu'à son niveau de socialisation (méthodes actives). Les principales techniques éducatives utilisées sont : les adages, les contes, les proverbes, les devinettes, les légendes, les rites, etc. C'est pourquoi, nous nous intéressons, pour cette étude, à ces discours populaires relatifs aux personnes handicapées mentales.

#### 4. Les récits populaires et le handicap mental en Afrique

Rares sont les recherches qui se sont intéressées à l'étude des récits populaires portant sur la déficience mentale en Afrique. C'est chez les Beti du Cameroun que Tsala Tsala (1989) a tenté de faire une sorte d'inventaire des proverbes relatifs à la folie et à la déficience mentale. En effet, selon l'auteur, pour savoir aujourd'hui quelle représentation les Beti traditionnels se faisaient de la folie ou de la déficience mentale, il faut partir de la langue qui donne des indications aux contours sémantiques plutôt instables. Ainsi, *Akut* désigne l'individu qui n'a pas l'intelligence comme sagesse et savoir, en vue d'une meilleure adaptation sociale. *Okukut* est un diminutif qui désigne celui qui est étourdi, instable, léger, primesautier. *Nduduman* désigne l'individu maladroit et brouillon. Il vient du verbe *duman* qui signifie s'embrouiller, agir sans méthode. *Mfufulan* a aussi le sens d'une personnalité brouillonne et instable avec une connotation de confusion. On dit de celui qui n'a pas de sagesse-intelligence (*feg*) qu'il « n'a pas un cœur normal (bon) ». On suppose que le cœur est la personnalité même de l'individu. Mais le biais sémantique apparaît insuffisant d'une part, dans la mesure où il ne saisit pas les mots dans leur contexte. D'autre part, les mots utilisés de nos jours ont-ils encore la signification d'antan ? Le choix des proverbes se justifie en partie par le souci d'une plus grande proximité avec le sens et la représentation traditionnelle de la déficience mentale.

En effet, chez les anciens Beti comme dans la plupart des sociétés traditionnelles d'Afrique noire, la transmission orale a longtemps été le moyen privilégié de la communication des savoirs, des compétences et des normes. D'où l'importance de ce qu'on a pu appeler, non sans paradoxe « la littérature orale ». La paradoxalité rappelle que le mot littéraire renvoie « aux critères d'œuvres élaborées dans une forme et avec des intentions différentes de celle du langage de la communication orale ». Orale renvoie à la transmission « de bouche à oreille au fil des générations, conservée (la littérature) dans un patrimoine de parole d'un peuple, mais en même temps soumise aux fluctuations de cette matière humaine mouvante qu'est la parole ». La littérature passe encore pour être un reflet de la vie, une expression du conscient et de l'inconscient d'une culture.

Tsala Tsala (*op.cit.*) s'est contenté de retenir les proverbes relatifs à la « folie » et à la « déficience mentale » en les reliant en fonction de ses préoccupations du moment. Chaque proverbe sera traduit et commenté de manière à ce que la représentation qu'il donne de l'état mental soit largement dégagée. Il parvient à une synthèse générale qui tentera de donner les contours de la représentation de la folie et de la déficience mentale chez les Betis à travers leur discours parémiologique.

Ainsi pour l'auteur, la folie renvoie d'abord à la bouffonnerie et à la bizarrerie qui suscitent le rire du fait du décalage grotesque qui peut exister entre la réalité et sa représentation. *Le fou à maniguettes* est une locution proverbiale qui désigne un homme complètement fou. Les anciens Beti avaient pour usage de se parer avec des colliers en dents de panthère. Ce genre de parement était surtout réservé aux personnages importants. On prétend que certains fous portaient des colliers faits de fruits rouges (maniguettes) comme s'il



s'agissait de colliers en dents de panthère. Ce type de folie signe l'irréalisme et le décalage entre les statuts sociaux, leurs attributs et les comportements y afférents. La folie ou la déficience mentale est expression du non sens social.

La folie ou la déficience mentale est aussi méconnaissance de ce que l'on a à travers le proverbe : *tu peux préparer ton bâton de manioc si tu vois un fou porter unealebasse d'huile de palme*. Ce proverbe signifie qu'il faut tirer profit de la maladresse de celui qui ne sait pas ce qu'il possède. Laalebasse d'huile de palme est entre les mains d'un maladroit. L'homme rusé doit se préparer à en tirer parti avant qu'il ne soit trop tard. En effet, lorsque laalebasse se casse, l'huile qui se répand peut être absorbée par la terre, si elle n'est pas récupérée à temps. La folie ou la déficience mentale c'est donc ne pas connaître la valeur de ce que l'on a, et par conséquent ne pas prendre des mesures adéquates pour le conserver. C'est aussi faciliter la vie aux plus rusés, donc aux moins fous. C'est se laisser abuser du fait de son ignorance et de sa maladresse. Pour ce peuple de la forêt équatoriale, la ruse et la vigilance sont une expression d'intelligence sociale. Les contes valorisent bien cette qualité que devraient acquérir tous les individus. C'est être fou (ou débile) que de se faire posséder par ruse. La folie ou la déficience est manque de méfiance. Car la sagesse est avant tout vigilance et ruse. Le proverbe ne dit-il pas aussi « *le sage ne dort que d'un œil* ». En définitive, l'aspect que soulignent les discours populaires relatifs à la déficience mentale est celui du décalage entre le comportement et la norme sociale.

Comme on peut le constater, très peu d'auteurs se sont intéressés à la question du handicap mental dans les discours populaires. Au Togo, aucune recherche n'a été abordée dans ce sens. Ces discours, qui se retrouvent dans presque toutes les cultures en Afrique subsaharienne, méritent donc d'être analysés afin de comprendre la perception sociale cachée du handicap mental dans la culture moba.

L'objectif de la présente étude est, dans un premier temps, d'identifier les discours populaires relatifs au handicap mental et dans un deuxième temps, de décrire les perceptions sociales du handicap mental et de sa prise en charge qui se dégagent de ces discours dans la culture moba.

Nous disons donc qu'un ensemble de récits populaires autour d'un thème rend compte de ses principaux aspects. En termes clairs, nous postulons :

- qu'il existe des discours populaires qui mettent en évidence la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge dans la culture moba ;
- nous nous attendons à l'expression beaucoup plus négative de la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge induite de stéréotypes, de préjugés et de comportements discriminatoires dans ces discours populaires.

## 5. Méthodes

### 5.1. Participants et procédures de collecte des données

Cette étude a concerné les vieilles personnes moba volontaires et consentantes ayant une maîtrise des discours parémiologiques. Ils vivent tous dans le



septentrion du Togo, principalement dans les préfectures de Tône, de Tandjoaré et une partie des préfectures de l'Oti et de Cinkassé. Nous avons procédé au recueil des discours populaires notamment les contes, les adages et les proverbes portant sur le handicap mental dans la culture moba. Ce recueil s'est fait au cours des séances d'entretien. Il s'est agi de demander aux enquêtés s'ils connaissent des proverbes, adages et contes relatifs au handicap mental pour nous les livrer.

## 5. 2. Procédures d'analyse des données

Les discours populaires (adages, contes et proverbes) recueillis ont fait l'objet d'une analyse qualitative de contenu. Nous avons utilisé la méthode « des juges indépendants » pour analyser ces discours. Pour ce faire, deux juges indépendants ont été sollicités afin d'éviter une analyse subjective de notre part. Ainsi, deux collègues enseignants (un linguiste moba et un psychologue) pour effectuer ce travail de juges indépendants. Nous les avons choisis pour, d'une part, leur haut niveau de compréhension et d'analyse scientifiques des faits, et d'autre part, pour leurs apports du point de vue linguistique et psychologique.

En effet, les mots et expressions employés dans ces discours ont fait l'objet d'une catégorisation sémantique par tas, réalisée par les juges indépendants. Cette méthode a été utilisée pour synthétiser l'information recueillie et la rendre plus lisible. En outre, une telle catégorisation offre une finesse psychologique. Les juges ont regroupé les mots ou expressions qui leur semblent répondre à des critères d'inclusion/exclusion identiques, autrement dit, avoir un sens identique ou proche et/ou pouvant s'intégrer à une même « unité comportementale », à un même corpus, c'est-à-dire, encore, entrer dans une catégorie d'observables discrète, exclusive et homogène. Les deux juges se mettent ensuite d'accord sur le nombre de catégories et les critères retenus puis confrontent leurs catégorisations. Des catégories ont été créées au niveau des discours populaires afin de synthétiser l'information recueillie et de la rendre plus lisible.

## 6. Résultats

Au total, 13 adages et proverbes et 8 contes relatifs au handicap mental ont été recueillis dans la langue moba puis traduits en français (cf. *annexe*). Ce chiffre confirme en partie notre hypothèse selon laquelle il existe des discours populaires sur le handicap mental dans la culture moba. Pour vérifier la suite de cette hypothèse, ces discours ont été soumis à deux juges indépendants, ne connaissant pas les objectifs de l'étude, qui ont dégagé les catégories sémantiques contenues. Afin d'avoir un degré d'accord élevé entre nos deux juges, nous avons défini et étiqueté les catégories suivantes : « Parents/entourage » (*le discours porte-t-il sur les parents ou l'entourage du handicapé mental ?*), « Causes/origines » (*parle-t-on des causes/origines du handicapé mental ?*), « Symboles métaphoriques » (*avons-nous des métaphores dans le discours ?*), « Traitements/comportements » (*le discours montre-t-il comment est traité le handicapé mental ?*) « Prise en charge/éducation » (*le discours évoque-t-il la prise en charge ou l'éducation du handicapé mental ?*) et

« Perception sociale » qui découle de chaque discours populaire (*est-elle positive ou négative ?*). Pour chacun des discours, les juges doivent voir si ces catégories sémantiques s'y trouvent. Le tableau suivant illustre la présence ou non des différentes catégories sémantiques selon les deux juges.

Discours	Parents/entourage	Causes/Origines	Symboles métaphoriques	Prise en charge/Education	Traitements/comportements	Types de perception
1	Celui qui l'a planté	-----	L'arbre	----- ---	Accepté	Positive (donne de l'ombre)
2	Enerver les siens	Parents	-----	-----	marginalisé	Négative (insulte)
3	-----	Moqueries	-----	----- ---	Protégé	Négative, (la peur)
4	Qui est pressé	Impatience des parents	-----	-----	Rejeté	Négative (un infirme)
5	Le mettre au monde	-----	-----	Eduquer un idiot	Marginalisé	Négative (trop difficile d'éduquer)
6	-----	-----	-----	Ne peut pas être éduqué	Marginalisé	Négative (ne peut pas éduquer un autre enfant)
7	-----	-----	-----	Ne garde pas de secret	Marginalisé	Négative (n'est pas discret)
8	-----	-----	silure	Ne peut plus se plier	Abandonné, rejeté	Négative (Ne peut pas être éduqué)
9	-----	-----	-----	-----	Marginalisé	Négative (son corps lui donne conseil)
10	Celui qui donne naissance	-----	-----	Ne va pas quand même le jeter	Intégré, accepté	Positive (ne va pas le jeter)
11	Naissance difficile à supporter	-----	-----	----- ---	Accepté mais marginalisé	Positive/Négative (plaisantin mais naissance non souhaitée)
12	L'on aura besoin de ce dernier	-----	Vieux balai	Ne pas jeter	Protégé mais marginalisé	Positive /négative (sert à balayer mais sol mouillé et sale)
13	Connaître ses parents	-----	-----	----- ---	Maltraité, éliminé	Négative (ignoré par les parents)
14	Était envoyé, on alla leur demander de revenir	La faute commise par les villageois	-----	----- ---	Exclus, abandonnés, rejetés, maltraités Protégés	Négative/positive (s'en moquait/présence importante)
15	Une femme qui se croyait plus intelligente, se maria et fit des enfants...	Fautes de la mère, mauvais sort, hérédité	-----	----- ---	Acceptés, intégrés au groupe social	Négative (malheureusement, tous étaient atteints de déficience mentale)

16	Les parents de certains enfants, l'ont surpris, l'ont battu à mort...	Réincarnation, actes cruels	----- ----- ---	----- ----- ---	Exclu, maltraité, rejeté	Négative (dangereux pour les enfants)
17	Le couple, la femme enceinte, mis au monde	Malédiction, fautes commises de la mère	----- ----- ---	----- ----- ---	Accepté	Négative (n'ont jamais marché ni parlé)
18	Demoiselle amoureuse, les parents de la fille, accouchait...	Colère des divinités, faute de la mère, incarnation des mauvais esprits	----- ----- ---	La mettait toujours au dos	Abandonné, jeté en brousse, exclu	Négative (ce fardeau des ancêtres, le monstre donné par les ancêtres)
19	Jeune fille, famille paysanne riche, ne considérait personne	Génies errants, malédiction, mauvais actes de la mère	----- ----- ---	----- ----- ---	Rejeté, marginalisé	Négative (pas intelligent, ne travaillait pas, vivait aux dépens des autres)
20	Une femme, perdu son mari, donné naissance à un garçon, tomba malade...	Naissance, acquis	Diable	----- ----- ---	Protégé, accepté	Positive/négative (aide la mère, a sauvé sa mère/ on l'insultait, un diable au monde)
21	-----	-----	-----	----- ----- ---	Exclu, marginalisé	Négative (n'est pas intelligent)

Il ressort de ce tableau que sur les 21 discours, seulement 6 (les discours 3, 6, 7, 8, 9, 21) ne parlent pas de la famille ou de l'entourage du handicapé mental. Dans le reste des discours, quelques expressions de ces discours populaires font référence à cette catégorie sémantique. C'est par exemple : *à celui qui l'a planté* (discours 1), *juste pour énerver les siens* (discours 2), *qui est pressé* (discours 4), *le mettre au monde* (discours 5), *celui qui donne naissance* (discours 10), *sa naissance est difficile à supporter* (discours 11), *l'on aura besoin de ce dernier* (discours 12), *on connaîtra ses parents* (discours 13), *était envoyé toute personne, on alla leur demander de revenir* (discours 14), *une femme qui se croyait plus intelligente, elle les envoûtait, elle se maria, etc.* (discours 15), *les parents de certains enfants, l'ont surpris, l'ont battu à mort, etc.* (discours 16), *un couple, la femme était enceinte, la femme mit au monde* (discours 17), *une demoiselle, amoureuse d'un jeune homme, les parents de la fille, accoucha, la jeune femme, etc.* (discours 18), *jeune fille d'une famille paysanne riche, ne considérait personne, accoucha d'un garçon étrange, etc.* (discours 19), *une femme, avait donné naissance à un garçon, avait perdu son mari, la femme tomba malade, etc.* (discours 20). On remarque que lorsque c'est la famille qui est mentionnée, c'est la mère qui est plus indexée, le père l'est moins.

Par rapport à la catégorie sémantique « causes/origines », plusieurs discours font allusion aux causes ou origines du handicap mental. Ainsi, diverses causes peuvent être recensées. En effet, le discours 2 (*on insulte le déficient mental juste pour énerver les siens*) mentionne implicitement que le handicap mental provient des parents (*les siens*). Cette instrumentalisation du handicap mental

implique en quelque sorte qu'il est hérité des parents. Les moqueries envers une personne handicapée mentale (discours 3) et l'impatience des parents (discours 4) sont considérées comme sources de la déficience mentale. En outre, d'après le discours 14, le handicap mental est lié à la faute collective commise par une communauté (ici *les villageois*) et la malédiction qui s'en est suivie. Il est aussi lié aux fautes et mauvais actes posés par la mère. Ce qui conduit à une malédiction ou mauvais sort jeté par les mauvais esprits (discours 15 et 17), la colère des divinités et la réincarnation des mauvais esprits (discours 18), les génies errants (discours 19). Le discours 15 révèle aussi que le handicap mental est hérité des parents et particulièrement de la mère suite aux mauvais actes commis par celle-ci. En plus, la déficience mentale est causée par la réincarnation d'une personne handicapée mentale ou des actes cruels posés envers cette dernière (discours 16). Le discours 20 seulement indique que le handicap mental est acquis depuis la naissance.

En définitive, les discours populaires évoquent les causes ou origines du handicap mental mais la quasi-totalité de ces causes relève du surnaturel. L'origine naturelle et les autres causes sont presque inexistantes.

Les symboles métaphoriques sont rares mais on les rencontre néanmoins dans certains discours. En effet, dans le discours 1 « *Tig mba gi lwo tien songu o daan* », le handicapé mental est symbolisé par *l'arbre* (qui ne produit pas des fruits mais qui donne quand même de l'ombre à celui qui l'a planté). Même si le déficient mental n'est pas utile à grand-chose et ne comble pas les premières attentes des parents, sa présence donne néanmoins vie au foyer. Il est représenté (dans le discours 8, « *Jāg kwon gi poalg* ») par *un silure sec* qu'on ne peut pas plier. En effet, il est possible de donner n'importe quelle forme à un serpent vivant mais, une fois mort, cela devient impossible. La situation de handicapé mental est alors considérée comme irréversible. En outre, la métaphore « *vieux balai* » (discours 12) est utilisée à l'égard du handicapé mental pour montrer l'utilité de celui-ci malgré son état. Le vieux balai est à mettre à la poubelle. Mais lorsqu'on se rappelle qu'il pourra servir un jour surtout dans des cas où l'usage d'un nouveau balai n'est pas recommandé, alors il faut le garder. Tout comme le vieux balai, le handicapé mental est alors utile pour de sales besognes à défaut de le jeter. Le handicapé mental est désigné par *le diable* (discours 20, *les habitants se moquaient d'elle comme quoi elle a mis au monde un diable*). En effet, le diable incarne tout ce qui est mauvais ; par conséquent, si le handicapé mental est désigné par celui-ci, c'est qu'il représente, parmi tous les humains, le malheur des uns et des autres.

La prise en charge ou l'éducation est implicitement évoquée dans certains discours populaires. Il ne s'agit pas d'une prise en charge clinique mais les expressions qui définissent cette catégorie sémantique indiquent que la prise en charge ou l'éducation des handicapés mentaux est difficile et ne réussit pas toujours. Par exemple, les expressions telles *difficile d'éduquer un idiot* (discours 5), *n'éduque pas un enfant* (discours 6), *ne lui confie pas une mission secrète* (discours 7), *ne se plie plus* (discours 8) montrent la complexité de cette prise en charge. Ces expressions illustrent bien les préjugés à l'égard du déficient mental. Cependant, bien qu'il soit difficile d'éduquer ou de prendre

en charge un enfant handicapé mental, il ressort des discours 10 et 12 qu'on *ne peut quand même pas le jeter* et il arrive que la maman *le mette toujours au dos* (discours 18). La prise en charge ou l'éducation évoquée dans les discours populaires est perçue comme difficile mais ne montre pas comment le handicap mental doit être pris en charge.

La catégorie sémantique « traitements/comportements » envers le handicapé mental se retrouve dans tous les discours selon l'analyse de nos juges. Mais ces traitements ou comportements varient suivant les discours et vont de l'acceptation à l'élimination physique. En effet, le handicapé mental est accepté, protégé et intégré au groupe social (discours 1, 3, 10, 15 et 20). *A contrario*, il vit des traitements et comportements discriminatoires, en ce sens, qu'il est marginalisé, rejeté, exclu, abandonné, voire maltraité et éliminé (discours 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 16, 18, 19 et 21). Par ailleurs, on note que le handicapé mental est accepté, protégé mais au même moment il est marginalisé (discours 11 et 12). Le discours 14 révèle par contre une exclusion, un rejet, un abandon, voire une maltraitance des handicapés mentaux de la part de la société. Mais ces comportements négatifs ont eu des conséquences ; ce qui a entraîné ensuite l'acceptation et la protection de ceux-ci. Au regard de ces discours populaires, on peut dire que les handicapés mentaux connaissent des traitements discriminatoires allant jusqu'à leur élimination physique mais ils sont, dans certains cas, acceptés, protégés et intégrés au groupe social. De ces traitements ou comportements, quel type de perception des handicapés mentaux peut-on déduire à travers ces discours populaires ?

Le type de perception du handicapé mental est révélé dans tous les discours populaires selon les résultats. Les expressions qui désignent cette catégorie sémantique montrent que la perception est plus négative que positive. On note des cas où elle s'exprime de façon ambivalente (positive et négative). En effet, la perception positive se dégage seulement dans deux discours par les expressions telles que *donne quand même de l'ombre* (discours 1), *ne va pas le jeter* (discours 10). En revanche, la perception négative se traduit par le fait que le handicapé mental est considéré comme un objet d'insulte, de peur, de danger, de malheur pour les autres (discours 2, 3, 15 et 16). Il n'est pas intelligent, c'est un infirme, ignoré par les parents et dont l'éducation est difficile car l'acquisition de certaines compétences tels que le langage et la marche est presque impossible (discours 9, 4, 13, 5, 17, 19 et 21). On ne peut pas faire confiance en un handicapé mental (discours 6 et 7). Le handicapé mental est perçu à la fois comme un lourd fardeau envoyé par les ancêtres et comme un monstre (discours 18). La double perception (positive/négative) du déficient mental est repérée dans les discours 11 (*les plaisanteries d'un handicapé mental sont intéressantes mais c'est sa mise au monde qui est difficile*), 12 (*un vieux balai qu'il ne faut pas jeter, le sol sera mouillé et sale, l'on aura besoin de ce dernier pour balayer*), 14 (*on s'en moquait, un devin exigea la présence des handicapés mentaux*) et 20 (*on l'insultait, un diable au monde, aide sa mère, a sauvé sa mère*). En tout état de cause, nous pouvons dire que le handicapé mental est perçu significativement de façon négative.

En définitive, l'analyse des discours populaires dans la culture moba révèle la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge telle que formulée par notre hypothèse. On peut conclure que cette hypothèse est vérifiée par les résultats obtenus.

## 7. Discussion

Les résultats obtenus montrent clairement qu'il y a des discours populaires relatifs au handicap mental en pays moba. Ces résultats rejoignent ceux de Tsala Tsala (1989) qui avaient révélé l'existence d'un discours parémiologique sur la déficience mentale ou « la folie » chez les Beti du Cameroun. Pour l'analyse de nos données de terrain, six catégories sémantiques ont été créées à savoir :

« Famille/entourage », « Causes/origines », « Symboles métaphoriques », « Traitements/comportements », « Prise en charge/éducation » et « Types de perception ».

Ainsi, ressort-il de ces discours que la famille et l'entourage sont souvent présents. Mais la présence de la mère et son implication sont plus prononcées. Les causes ou les origines du handicap mental relèvent beaucoup plus du surnaturel. Les causes naturelles (liées à la naissance) sont très rarement évoquées. La prise en charge ou l'éducation du handicapé mental est abordée dans certains discours mais avec des préjugés. En effet, elle est jugée comme difficile, voire impossible.

Du point de vue « traitements ou comportements », il ressort de ces discours que les handicapés mentaux connaissent des traitements discriminatoires allant jusqu'à leur élimination physique ; toutefois, ils sont, dans certains cas, acceptés, protégés, et intégrés au groupe social. En définitive, la perception sociale qu'on a du handicapé mental à travers ces discours est beaucoup plus négative que positive.

Cette perception (les préjugés et les comportements discriminatoires) des handicapés mentaux et de leur prise en charge dans les discours populaires peut s'expliquer par la théorie des actes de langage (Austin, 1970). En effet, selon cette théorie, la langue est une pratique humaine et les expressions linguistiques ont à la fois un sens et une force. Elles servent à énoncer quelque chose en même temps «qu'à faire».

En d'autres termes, ce qu'on dit des handicapés mentaux à travers les discours formule aussi le cours de l'action à suivre ou des comportements à adopter face à ces derniers. En outre, selon l'approche énonciative de Ghiglione (1999), un énonciateur exprime généralement des intentions et des perceptions en direction d'autrui. La perception sociale du handicapé mental avec les préjugés et les traitements discriminatoires qui en découlent se justifie ainsi par les énonciateurs contenus dans les discours populaires.

En revanche, la présence des métaphores dans ces discours s'explique par le fait que le discours permet d'accéder aux structures mentales des locuteurs et d'exprimer des croyances, d'une part et, qu'il est une agrégation des descriptions et des figures de style rassemblées autour des métaphores et d'images mentales

à propos d'un phénomène, d'autre part (Ndobo & Gardair, 2006). Le handicap mental est donc interprété dans la culture moba à travers les discours populaires et la perception sociale qui en découle est dictée par cette interprétation.

## 8. Conclusion

L'objectif de cette étude était de faire une recension des discours populaires relatifs au handicap mental dans la culture et de voir la perception sociale de ce handicap et de sa prise en charge qui se dégage de ces discours. Les résultats obtenus révèlent l'existence de ces discours populaires portant sur le handicap mental. Les handicapés mentaux sont perçus beaucoup plus négativement à travers ces discours. Ceci amène à conclure que toute situation est donc interprétée culturellement et cette interprétation donne lieu à des comportements prescrits par la culture.

Si les résultats présentés dans ce travail apportent quelques éléments empiriques à la question de l'étude de la perception sociale du handicap mental et de sa prise en charge, ils n'en demeurent pas moins limités sur quelques points. Les lacunes tiennent davantage au traitement de certaines données recueillies, particulièrement les discours populaires. Un traitement informatique avec le logiciel Alcest était prévu, mais compte tenu du nombre insuffisant de mots, nous avons eu recours à la méthode des juges indépendants. Les résultats obtenus n'échappent pas à la subjectivité probable des juges. Malgré ces limites, nous pouvons considérer que les résultats de cette recherche sont généralisables à l'ensemble de la population d'étude et répondent à un problème majeur de santé mentale eu égard aux pratiques sociales qui ont cours dans les milieux traditionnels et particulièrement dans l'aire moba. Les discours populaires entretiennent la perception négative de la personne handicapée mentale dans l'aire moba. Conséquemment, l'insertion sociale de celle-ci se trouve compromise. Des recherches dans ce domaine pourraient permettre de comprendre comment s'opère cette intégration dans la culture moba.

## Bibliographie

- Austin, J. L. 1970. *Quand dire c'est faire*. Paris : Seuil.
- Bâ, A. H. 1961. *Koumen : texte initiatique des pasteurs peulhs*. La Haye : Mouton.
- Berger, P. L., & Luckman, T. 1966. *The social construction of reality*, Harmondsworth: Penguin.
- Bruner, J.S. 1991. *...Car la culture donne forme à l'esprit : de la révolution cognitive à la psychologie culturelle*. Paris : Eshel.
- Bruner, J.S. 2000. *Culture et mode de pensée. L'esprit humain dans ses œuvres* (traduction de *Actuals minds, possibles worlds*, 1986). Paris : Retz.
- Erny, P. 1987. *L'enfant et son milieu en Afrique Noire*. Paris : L'Harmattan.
- Farrugia, F. 2009. Le syndrome narratif : théorie et terrain. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXXVII, pp. 269-289.



Ghiglione, R. 1991. Les outils de l'APD. In A. Blanchet & R. Ghiglione (Eds), *Analyse de contenu et contenu des analyses*, pp. 39-48. Paris : Dunod.

Ghiglione, R. 1999. Une élection présidentielle et la banalisation du discours d'extrême droite. *Psychologie Française*, 44, 2, pp. 143-152.

Lawson-Dossou, L. 2006. *Représentations sociales de la déficience mentale propres aux éducateurs prenant en charge des enfants déficients mentaux d'un IMPP au Togo*. Thèse de Doctorat de Psychologie, Université de Caen.

Lévi-Strauss, C. 1962. *La pensée sauvage*. Paris : PUF.

Ndobo, A., & Gardair, E. 2006. « Le discours de la discrimination en situation de sélection professionnelle : un exemple de persistance du biais de différenciation intergroupe ». *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 70, pp. 21-34.

N'dobo, A. 199). « Biais sexistes et marques d'inégalité de genre dans le discours des recruteurs : un effet de la persistance des discriminations sexistes dans l'accès au travail ». *Revue Internationale de Psychologie Sociale*, 1, 107-136.

Potter, J., & Wetherell, M. 1987. *Discourse and social psychology. Beyond attitudes and behaviour*. London: Sages Ltd.

Searle, J. R. 1972. *Les actes de langage*. Paris : Hermann.

Smith, J. A. 1990. *Self-construction: a Longitudinal Studies in Psychology of Personal Identity and Life Transitions*. Unpublish Dphil. Thesis, UK, University of Oxford.

Wodak, R., & Reisgl, M. 1999. Discourse and racism. European perspectives. *Annual Review of Anthropology*, 28, pp. 175-199.

## Annexes

### Discours Populaires

#### 1. Adages et proverbes

- 1- L'arbre qui ne produit pas de fruits donne quand même de l'ombre à celui qui l'a planté.
- 2- On insulte le déficient mental juste pour énerver les siens.
- 3- On ne se moque jamais d'un handicapé mental de peur qu'il apparaisse dans votre famille.
- 4- Qui est pressé de faire un enfant finit par mettre au monde un infirme.
- 5- Il est trop difficile d'éduquer un idiot que de le mettre au monde.
- 6- On ne confie pas un enfant à un handicapé mental pour qu'il l'éduque.
- 7- On ne confie pas à un idiot une mission secrète.
- 8- Un silure sec ne se plie jamais.
- 9- C'est le corps de l'idiot qui lui donne conseil.
- 10- Celui qui donne naissance à un déficient mental ne va quand même pas le jeter.
- 11- Les plaisanteries d'un handicapé mental sont intéressantes mais c'est sa mise au monde qui est difficile à supporter.
- 12- La présence d'un handicapé mental est comparable à un vieux balai qu'il ne faut pas jeter ; le jour où il pleuvra, le sol sera mouillé et sale de telle sorte que l'on aura besoin de ce dernier pour balayer.
- 13- C'est lorsqu'on tue un déficient mental qu'on connaîtra ses parents.

## 2. Les contes

1- Autrefois, il existait un village d'où était renvoyée toute personne qui naissait avec un problème d'ordre mental. Ils vivaient dans la misère et tout le monde s'en moquait éperdument. Or, il vint un temps où pour freiner la famine qui sévissait dans ledit village, un devin exigea la présence des handicapés mentaux. On alla leur demander de revenir. Certains revinrent, d'autres non. C'est depuis ce temps-là que les déficients mentaux vivent avec les normaux. Et on continue par rechercher les autres parce que leur présence est importante.

2- Il y avait dans un village lointain depuis des années, une femme qui se croyait plus intelligente que tout le monde. Ainsi toutes les fois qu'elle remarquait des personnes intelligentes, elle les envoûtait mystérieusement puis leur arrachait leur intelligence. Elle devint ainsi très célèbre et se faisait inviter à toutes les occasions importantes. Un jour, elle tomba amoureuse d'un homme charmant qui lui en voulait à mort et qui se disait intérieurement : « tu te crois si intelligente hein ! Voyons si tes enfants le seront ». Elle se maria à ce dernier et fit des enfants. Mais malheureusement, tous étaient atteints d'une déficience mentale. Devant cette situation, cette femme eut des troubles mentaux. Ses enfants se marièrent et donnèrent chacun à son tour des enfants dont au moins un était un handicapé mental. C'est ce qui a perpétué l'existence des handicapés mentaux jusqu'aujourd'hui.

3- Il était une fois un petit garçon appelé Kanlou. Ce dernier était handicapé mental. Il venait chaque jour auprès des enfants qui gardaient les champs pendant que les parents étaient à la maison. Kanlou les trompait pour arracher leur repas. Un jour, les enfants avaient préparé la pâte avec une sauce de gombo frais. Kanlou est arrivé et leur dit : « c'est une bonne sauce que vous avez préparée. Si c'était la sauce d'arachide je ne mangerais jamais ». Il amena les enfants dans la forêt où il habitait. C'était alors devenu une habitude pour lui de se promener de champ en champ pour arracher les repas des enfants et les amener dans la forêt. Un jour, les parents de certains enfants l'ont surpris et l'ont battu à mort. Malgré cela, Kanlou est réapparu sur une grande montagne. C'est depuis ce jour-là que les parents ne laissent plus leurs enfants garder les champs mais les laissent plutôt au village pour y aller seuls. Kanlou habite toujours dans la montagne et fait des réincarnations dans le village. C'est ce qui explique la présence des enfants handicapés mentaux dans le village mais qui sont souvent maltraités comme Kanlou par les villageois.

4- Jadis, les divinités se déguisaient en humains et venaient habiter parmi les gens dans les villages et si par malheur ils n'étaient pas bien accueillis, ils maudissaient les habitants et s'en allaient ; mais s'ils étaient bien reçus, ils bénissaient le lieu. Un jour, ils visitèrent un couple qui malheureusement ne sut pas que c'étaient des divinités. Il les avait mal accueillis. Or, il se fait que la femme était enceinte en ce moment et le couple ignorait. Mais les divinités le savaient et ont donc maudit l'enfant qui allait naître. Quelques mois plus tard, la femme mit au monde des jumeaux qui n'ont jamais marché ni parlé et qui étaient des idiots. C'est depuis ces temps que l'on assiste à la naissance des handicapés mentaux dans les villages.

5- Dans un village, il y avait une demoiselle très mignonne qui tomba amoureuse d'un jeune dont elle-même ne connaissait pas les origines. Malheureusement, à leur première nuit nuptiale, elle tomba enceinte. Alors que pour les parents de la fille, il fallait un rituel de mariage avant de tomber enceinte. Ils demandèrent à leur fille d'évacuer la grossesse afin de pouvoir subir les rituels ; ce qu'elle refusa. Devant cette situation, les divinités de la famille se fâchèrent et détournèrent l'enfant

qu'elle portait en échange d'un mauvais esprit (serpent). Alors, au lieu de neuf mois, la grossesse dura un an. Elle accoucha finalement d'une fillette très belle mais avec des membres très frêles et une grosse tête et déjà avec des dents.

Deux ans après la naissance, l'enfant ne marchait pas et elle parlait à peine et partout où la maman allait, elle la mettait au dos.

Un jour, de retour du marché avec l'enfant au dos, la jeune femme rencontra un homme qui lui demanda ce qu'elle avait pu faire pour mériter ce fardeau des ancêtres de sa maison. La femme très surprise, ne comprenant rien regarda cet homme qui lui dit en plus : « va en brousse avec ton enfant que tu laisseras sous un arbre, monte sur cet arbre et dégringole ; tu te fais morte devant elle. Dès qu'elle se sentira seule et abandonnée dans cette brousse ; elle s'en ira te laisser ». Aussitôt dit aussitôt fait et l'enfant devint un serpent qui partit laisser sa mère morte sous l'arbre.

Quelques temps après, elle se réveilla et ne retrouva plus le monstre que les ancêtres lui avaient donné.

C'est depuis ces temps que les enfants handicapés mentaux sont tués ou abandonnés en brousse, lieu des mauvais esprits qui s'incarnent en êtres humains.

**6-** Il était une fois, une jeune fille très belle issue d'une famille paysanne très riche. Mais elle était avare et se moquait beaucoup des pauvres, des handicapés de toutes catégories et aussi des prétendants qu'elle considérait comme très laids.

Un jour, en cours de route, elle croisa un jeune garçon pas ordinaire, très sale et qu'elle ne connaissait pas, qui lui demanda à manger. Non seulement elle refusa mais elle l'insulta en plus. Une seconde fois, ce jeune qui en fait n'était qu'un génie déguisé en être humain apparaît chez elle mouillé par la pluie et lui demanda hospitalité. Elle refusa encore sous prétexte qu'étant vieux, il n'avait qu'à rester chez lui que de se balader en pleine saison de pluie (parce que cette fois-ci le génie avait pris la forme d'un vieux).

Une troisième fois, le génie apparut à la jeune et belle au marigot quand elle était en train de puiser l'eau. Il lui demanda à boire mais cette fois elle fit l'effort de lui servir de l'eau, mais c'était une eau sale différente de celle qu'elle puisait et aussi dans unealebasse cassée et sale, abandonnée par d'autres femmes. Le génie fut très en colère et lui jeta un mauvais sort. C'est ainsi que la jeune fille, après son mariage, accoucha d'un garçon étrange. Il était très nain, et qui durant des années, ne grandit pas. Il acquit la marche mais n'a pas parlé. Il n'était pas intelligent, ne travaillait pas et vivait rien qu'aux dépens des autres et de sa pauvre mère.

C'est depuis ces temps qu'il est interdit de se moquer des personnes étranges qu'on ne connaît pas.

**7-** Il y avait dans un village une femme qui avait donné naissance à un garçon mais peu avant l'accouchement elle avait perdu son mari. Trois ans après, l'enfant ne parlait pas, les années passèrent mais l'enfant ne parlait guère et c'est seulement le nom de son père qu'il pouvait prononcer. Et dans le village, les habitants se moquaient d'elle comme quoi elle a mis au monde un diable et ils les insultaient tous deux. Dépassée par la honte, la femme décida de quitter ce village et alla résider dans un village voisin.

Dans le village d'origine, il y avait un homme qui lui devait assez d'argent. La femme tomba malade et n'ayant pas de quoi se soigner, elle ne savait comment faire et c'est son enfant qui lui venait en aide en lui servant de l'eau et de la nourriture.

Un jour, alors qu'elle était encore dans sa chambre, elle entendait quelqu'un dehors qui disait que celui qui a envoyé le petit garçon appeler le vendeur de médicaments était demandé. Elle sortit et à sa grande surprise c'était l'homme qui lui devait de l'argent. Ce dernier ne sachant pas que c'était la maison de la femme, disait que le garçon lui avait dit plutôt que c'est un homme qui veut acheter un médicament. La femme criait de joie et exigeait de son créancier de lui rendre son argent pour qu'elle aille se soigner parce que c'est son fils qui l'a appelé. Ce qui fut fait. Le garçon qui

ne parlait pas et qu'on pensait qu'il n'était pas intelligent, a pu néanmoins sauver sa mère en reconnaissant et en faisant venir l'homme à la maison. Comme quoi l'arbre qui ne produit pas de fruits, donne de l'ombre à celui qui l'a planté.

**8-** Autrefois, dans un village vivait un handicapé mental. Un jour, il décida d'aller chercher de l'eau au marigot pour remplir sa jarre dans laquelle il ne restait qu'une petite quantité. De retour du marigot, le pauvre handicapé voulut verser de l'eau lorsqu'il s'aperçut qu'il y avait une personne dans la jarre. En fait, il ne savait pas que c'était sa silhouette. Le canari sur la tête, il se pencha sur la jarre afin de faire sortir l'inconnu. Dans ses tentatives, le canari tomba dans la jarre et les deux se brisèrent.